POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS





- NOS +
- Une étroite collaboration avec les entreprises tout au long de l'apprentissage
- Un suivi personnalisé et continu des apprentis en formation et en entreprise

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

par le Centre de Formation Daunot





COMMENT RECRUTER EN ALTERNANCE ?

LE CENTRE DE FORMATION DAUNOT VOUS EXPLIQUE TOUT!

QUI?

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans révolus.

QUOI?

Le Centre de Formation Daunot établit les documents administratifs pour vous :

- Le contrat de travail (= CERFA) signé entre l'entreprise et l'apprenti et visé par le CFA pour la durée du cycle de formation (entre 1 et 3 ans)
- La convention de formation signée entre l'entreprise et le CFA
- La transmission des documents à votre OPCO (si droits ouverts)

QUAND?

Embauche d'un Apprenti possible de 3 mois avant le début de la formation jusque 2 mois après. (CDD).

Le contrat doit courir jusqu'à la fin des épreuves au minimum.

COMMENT?

Rythme d'alternance entreprise / CF selon les formations Période d'essai de 45 jours (de travail en entreprise)

COMBIEN?

Salaire apprenti 2024 basé sur % SMIC* (1766,92 €)

	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
le année	27% SMIC	43% SMIC	53% SMIC	100% SMIC
du contrat	477€	760€	936€	1766€
2º année	39% SMIC	51% SMIC	61% SMIC	100% SMIC
du contrat	689€	901€	1078€	1766€
3º année	55% SMIC	67% SMIC	78% SMIC	100% SMIC
du contrat	972€	1184€	1378€	1766€

^{*}ou SMC selon la convention collective

Une aide unique de 6000 € est versée par l'Etat à l'entreprise qui embauche un apprenti (contrat signé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024) pour la première année du contrat.

PAR EXEMPLE

Embauche d'un apprenti de 19 ans pour un contrat d'un an:

Salaire brut mensuel = 43 % * 1766.92 = 760 €

Aide de 6000 € versée par mois = 500 €

Reste à charge : 760€ - 500€ = 260 €

Les OPCO proposent des simulateurs de coûts sur leurs sites.